



Rapport n° 7	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 30 janvier 2012		Chapitre : Article :

**CONSTAT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2008-2011
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Le 19 novembre 2007, le Bureau du Conseil d'administration adoptait le principe des autorisations de programmes et crédits de paiement et en approuvait le règlement financier.

Le 28 janvier 2008, le Conseil d'administration adoptait la première autorisation de programmes « Travaux de pérennisation » pour les années 2008 à 2010, pour un montant initial de 2.198.363,00 €

Depuis, afin d'intégrer des travaux urgents aux prévisions initiales, le Conseil d'administration a révisé l'autorisation de programme et mis à jour concomitamment les crédits de paiement nécessaires.

Ainsi, lors de la séance du 12 décembre 2011, le Conseil d'administration a fixé le montant du programme 2008-2011 à 1.851.891,40 € et réparti les crédits de paiement :

- CP pour 2008 : 412 788,20 €
- CP pour 2009 : 629 878,34 €
- CP pour 2010 : 209 864,82 €
- CP pour 2011 : 599.360,04 €

Aucun travaux n'a été engagé depuis cette date sur cette première autorisation de programme qui comportait 84 opérations réparties sur 32 centres d'incendie et de secours. Il convient donc de vous en présenter le constat.

- 75 chantiers programmés ont été réalisés ;
- 4 chantiers programmés n'ont été réalisés que partiellement ou abandonnés, dans l'attente d'une construction (Laon) ou d'une extension (Ribemont) ;
- 3 chantiers ont été reprogrammés dans la deuxième autorisation de programmes et doivent être réalisés en 2012 (Etreux et Saint-Quentin)
- 2 chantiers ont été déprogrammés sur demande des chefs de centre (Tavaux et La Capelle) ;

De plus, les crédits non utilisés pour ces 9 projets et ceux inscrits pour les dépenses imprévues ont permis la réalisation de 79 opérations d'entretien courant.

Aussi, le montant final de cette première autorisation de programme 2008-2011 s'établit à 1.848.505,42 € et les crédits de paiement sont répartis ainsi :

- CP pour 2008 : 412 788,20 €
- CP pour 2009 : 629 878,34 €
- CP pour 2010 : 209 864,82 €
- CP pour 2011 : 595.974,06 €

... / ...

Enfin, conformément à l'article 3 du règlement financier, il vous est présenté en annexe la situation détaillée des crédits de paiement 2011, faisant apparaître notamment :

- les affectations de l'exercice ;
- les mandatements (431.234,83 €) ;
- les engagements non mandatés (164.739,23 €) ;
- un solde de 3.385,98 €

Il vous est proposé de vous prononcer sur le projet de délibération joint en annexe.

Le Président,



Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 7	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 30 janvier 2012		Chapitre : 23 Article : 231735

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 20
Membres en exercice : 20
Membres présents : 11
Votants : 11

Le 30 janvier 2012 à 15 heures, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 16 janvier 2012 s'est réuni dans la salle Camille Desmoulins au Parc Foch à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, ~~Daniel COUNOT~~, Georges FOURRÉ, ~~Frédéric MATHIEU~~, ~~Jacques KRABAL~~, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Michel LEFEVRE, ~~Jean-Claude CAPPELE~~, ~~Thierry THOMAS~~, ~~Bernard RONSIN~~, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, ~~Antoine LEFEVRE~~, Patrick DAY, ~~Paul GIROD~~, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, ~~Gilbert SIMEON~~.

II - Membre de droit

Madame Myriam GARCIA, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur Pierre BAYLE, Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,
M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.

Excusé(s) : MM. Daniel COUNOT, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Antoine LEFEVRE, Paul GIROD, Gilbert SIMEON.

Assistaient à la séance : M. Charles COUELLE, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Christophe PETIT, MM. Jean-Noël CANTELLI, Philippe MOREAU, Mmes Josiane GRIMPRET, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**CONSTAT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES 2008-2011
ET CREDITS DE PAIEMENT « TRAVAUX DE PERENNISATION »**

Vu le rapport n° 7 ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête le tableau, ci-joint, portant situation des crédits de paiement 2011 du programme des travaux de pérennisation des centres d'incendie et de secours 2008-2011.

Le Président,
Jean-Jacques THOMAS

signé